



Le **Conseil communal** d'Attalens met au concours **pour son secteur de l'édilité** le poste de :

COLLABORATEUR·TRICE DE L'EDILITE (80-100 % / CDI)

Tâches principales

- Gérer la déchetterie (accueillir de manière professionnelle et renseigner les usagers sur les questions inhérentes au tri des déchets urbains, faire appliquer les exigences en matière de recyclage et faire respecter les règles nécessaires au bon fonctionnement de la déchetterie communale, organiser la logistique avec les prestataires)
- Entretien et nettoyage le domaine public et les espaces verts.
- Participer à diverses missions de l'édilité et d'intérêt général (par ex. travaux de montage dans le cadre de manifestations, etc.) au service de la collectivité.
- Participer aux tâches liées aux opérations hivernales (déneigement).

Profil et aptitudes

- CFC d'agent d'exploitation ou dans le domaine de la construction/du bâtiment/du génie civil, de la gestion des déchets, des espaces verts ou formation jugée équivalente.
- Compétences et intérêt dans le domaine du tri des déchets seraient un plus.
- Capacité à travailler en équipe et de manière autonome.
- Sens de l'organisation, esprit d'initiative et de collaboration.

Conditions particulières

- Permis de conduire (cat. B).
- Domicile près du lieu de travail (maximum 30 kilomètres).
- Disponibilité (aux horaires de la déchetterie – y compris soir et samedi, ainsi que pour le service de piquet les week-ends, jours fériés et soirées).
- Casier judiciaire vierge.

Nous offrons

- Des activités variées au sein d'une équipe de neuf personnes.
- Des possibilités de formations continues.
- Un salaire et des prestations analogues à celles de l'Etat de Fribourg.

Entrée en fonction

- Le 1^{er} novembre 2024 ou à convenir.

Dossier de candidature complet (lettre de motivation, CV, photo récente, copies de diplômes, certificats de travail) à transmettre par e-mail uniquement à rh@attalens.ch d'ici au **20 mai 2024**.

Informations complémentaires auprès de M. Valentin Pauli, responsable du secteur de l'édilité (☎ 079 201 07 92).